

Journée d'échanges techniques

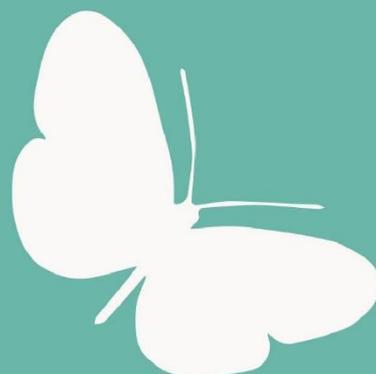
Aménagement des territoires et milieux humides
*Pourquoi et comment prendre en compte ces espaces naturels
dans les documents d'urbanisme ?*

Le 10 novembre 2022 à Nevers (58)

Dans le cadre du :



Dans le cadre du :



Préambule

Cette journée d'échanges techniques est proposée dans le cadre de l'animation du **réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire** portée par la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels** (FCEN).

Coorganisée avec le **Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne** dans le cadre de l'animation du **Pôle milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**, ainsi qu'avec l'appui d'un **Comité technique**.

Cette journée est rendue possible grâce au soutien financier de l'**agence de l'eau Loire-Bretagne** (CPIER) et de l'**Europe** (FEDER Loire) dans le cadre du **Plan Loire grandeur nature** ainsi que de l'**agence de l'eau Loire-Bretagne**, de l'**Europe** et de la **région Bourgogne-Franche-Comté** dans le cadre du **Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté**.



Objectifs de la journée d'échanges techniques

- **Comprendre** comment les milieux humides sont intégrés et pris en compte dans les documents d'urbanismes ;
- **Favoriser** les échanges entre acteurs « milieux humides » et acteurs de l'urbanisme par le partage de retours d'expériences lors de la JET et au-delà ;
- **Partager** des outils pour faciliter l'intégration de ces espaces naturels dans les documents d'urbanismes, notamment PLU/PLUi ;
- **Identifier** les moments clés de la construction d'un PLU/PLUi où acteurs « milieux humides » et acteurs de l'urbanisme travaillent/pourraient travailler ensemble.

Public cible

Structures Gemapiennes, collectivités, services de l'État, bureaux d'étude, services et agences d'urbanisme, CAUE, animateur territorial, gestionnaire d'espaces naturels.

PROGRAMME du 10.11.2022

9h – Accueil café

9h30 – Introductions

- **Introduction contextuelle.** *Charlotte LE MOIGNE* (FCEN) et *Cécile DIAZ* (Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté)

9h45 – Apports théoriques

- **Les milieux humides, un atout pour mon territoire.** *Charlotte LE MOIGNE* (FCEN) et *Cécile DIAZ* (Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté)

- **Comment préserver les zones humides dans les PLU(i). Exemples de démarches et outils mobilisables.** *Damien CARAT* (Cerema)

- Pause -

- **Quelle prise en compte des milieux humides dans les documents d'urbanisme en Bourgogne-Franche-Comte ? Le point de vue de la Mission régionale d'autorité environnementale.** *Caroline NOUVEAU* et *Jérôme CONNAN* (Département évaluation environnementale de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté et Mission Régionale d'Autorité environnementale Bourgogne-Franche-Comté)

- **Introduction à la sémantique et aux inventaires de milieux humides en Bourgogne-Franche-Comté.** *Cécile DIAZ* (Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté)

12h30 – **Déjeuner** : Sur place, pris en charge par les organisateurs.

14h00 – Retours d'expériences pour une meilleure prise en compte des milieux humides dans les PLU/PLUi

- **Partage d'expérience sur la prise en compte des zones humides dans les PLUi du département du Loiret.** *Paul-Émile MARTIN* (DDT du Loiret-SUADT) et *Alexis CLERMONT* (DDT du Loiret-SEEF)

- **Prise en compte des enjeux liés aux zones humides dans la réalisation du Plan Local d'Urbanisme de Monistrol-sur-Loire (43).** *Amandine ROLLET* (LATITUDE)

- **Ateliers de concertation pour la prise en compte par les élu-e-s de l'intérêt de la préservation des milieux humides dans les documents d'urbanisme à l'échelle d'une communauté de communes.** *Marion PARROT-GIBERT* (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne)

16h – Conclusion de la journée

16h30 – Fin de la journée

Plusieurs temps et moments d'échanges sont prévus au cours de la journée.



Informations pratiques

Le déjeuner et collations sont pris en charge par les organisateurs.

Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des participant·es.

Inscriptions

Le formulaire d'inscription est accessible [à ce lien](#).

Les inscriptions sont obligatoires et ouvertes jusqu'au 4 novembre inclus.

Lieu

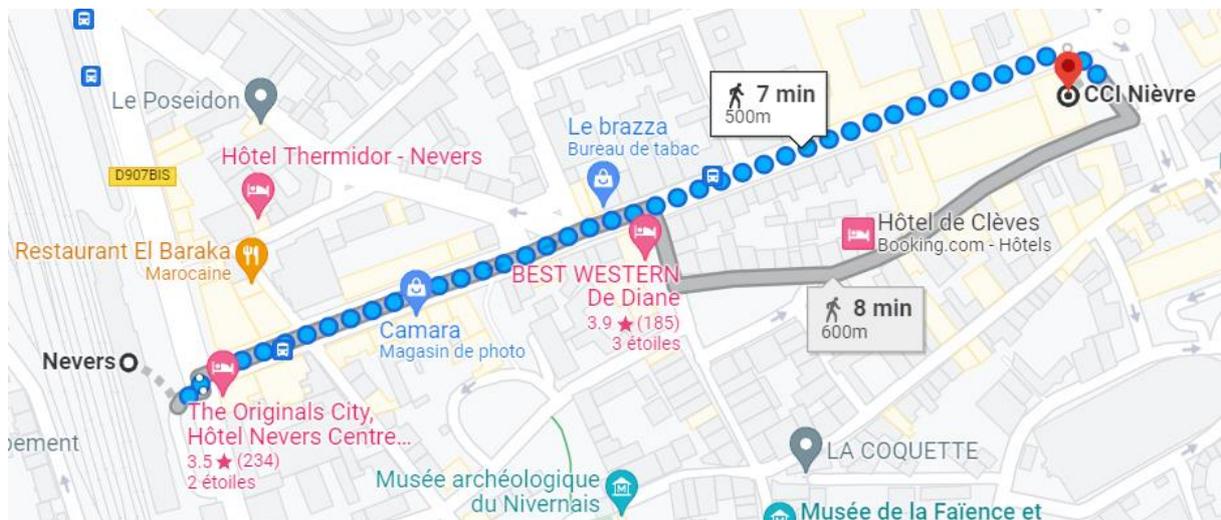
Chambre d'industrie et du commerce (CCI) de la Nièvre

Hôtel Consulaire

Place Carnot

58000 Nevers

- À 7 minutes à pied de la gare de Nevers (58), soit 500 m.



Contacts

Pour toute question ou information :

- Charlotte **LE MOIGNE** : charlotte.lemoigne@reseau-cen.org – 06.21.88.76.89
- Cécile **DIAZ** : cecile.diaz@cen-bourgogne.fr – 06. 23. 80. 61. 39

Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

PROGRAMME

Journée d'échanges techniques

Aménagement des territoires et milieux humides
Pourquoi et comment prendre en compte ces espaces naturels dans les documents d'urbanisme ?

Le 10 novembre 2022 à Nevers (58)

Dans le cadre du :

PLAN LOIRE
Grandeur Nature

Dans le cadre du :

Milieux humides
Bourgogne-Franche-Comté



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

